

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON



## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2025-027

Réglementation du stationnement, en agglomération,  
Route des Grands Cols, Chef-Lieu  
Tirage de la Fibre Optique

Le Maire de la Commune de LA GRAVE,

Vu les pouvoirs de police qui lui sont confiés,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande du Bureau de Poste de la commune de La Grave, en date du 3 mars 2025 qui souhaite obtenir une permission de stationnement en raison du tirage de la fibre optique ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public ;

**Arrête :**

**Art.1 :** Le stationnement de tous les véhicules est interdit sur les places de parking situées devant le bureau de Poste de La Grave, tel qu'il est indiqué sur le plan ci-dessous, le mercredi 5 mars 2025 de 08h00 à 12h00 et le mardi 11 mars 2025 de 08h00 à 12h00, en raison du déploiement de la fibre optique, pour permettre l'accès au regard télécom.

**Art.2 :** Cette réglementation nécessitera la disposition suivante :

Réservation de deux places de stationnement, conformément au plan ci-dessous, pour toute la durée de l'opération.

**Art.3 :** Les services techniques seront chargés de la mise en place d'une signalisation réglementaire.

**Art.4 :** Le Maire de la commune de La Grave sera chargé de l'application du présent arrêté.

**Art.5 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et copie en sera transmise :

- Monsieur Christian BICHON, Responsable d'exploitation de La Poste, Secteur de Briançon,
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de La Grave
- Monsieur le responsable du service technique de La Grave
- Madame l'ASVP de la commune de la Grave

**Art.6 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication



Fait à La Grave  
Le 4/3/2025

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Philippe SIONNET



Transmis le : 4/3/25  
Affiché le : 4/3/25